L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN, 5 NOVEMBRE.

Candidatures démocratiques 1876

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS,

SAMUEL J. TILDEN,

DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT,

THOS. A. HENDRICKS,

DE L'INDIANA.

Electeurs Présidentiels.

Pour tout l'Etat
JOHN McENERY.
ROBERT C. WICKLIFFE.

Premier District Congressionnel.
LOUIS ST-MARTIN.

Deuxième District Congressionnel.
FELIX P. POCHÉ.

Troisième District Congressionnel.
ALCIBIADE De BLANC.

Quatrième District Congressionnel.
WM. A. SEAY.

Cinquième District Congressionnel.
R. G. COBB.

Sixième District Congressionnel.
K. A. CROSS.

Pour Gouverneur.
FRANCIS T. NICHOLLS.

Pour Lieutenant-Gouverneur.
LOUIS A. WILTZ.

Pour Avocat-Général.
H. N. OGDEN.

Pour Secrétaire d'Etat.
WILLIAM A. STRONG.

Pour Auditeur.
ALLEN JUMEL.

Pour Surintendant des Ecoles Publiques.
ROBT. M. LUSHER.

Pour le Congrès.

Nous appelons l'attention du Comité Démocrate et Conservateur de chacune des Paroisses de la Louisiane sur ce ticket, qui est exact, et nous le prions de veiller à ce qu'il soit imprimé avec la plus grande exactitude.

I. W. PATTON,
Président du Comité Central Démocrate et Conservateur de l'Etat. 24 oct—

Ticket Démocratique Conservateur

POUR MAIRE—E. PILSBURY.

Pour Administrateurs:
Améliorations......JOHN McCAFFREY.
Assessments......JOHN E. RENOSTORFF
Police......R. E. DIAMOND.
Commerce......CHAS. CAVANAC.
Water Works......JAS. D. EDWARDS.
Finances......J. C. DENIS.
Comptes......J. G. BROWN.

Pour Juges.
1re Cour de District..EDMUND ABELL.
2e Cour de District...A. L. TISSOT.
3e Cour de District...FRANK A. MONROE.
4e Cour de District...W. T. HOUSTON.
5e Cour de District...W. H. ROGERS.
6e Cour de District...A. SAUCIER.
Cour de District Supérieure......D. S. BRYON.
Cour Criminelle Supérieure......W. R. WHITAKER.
Juge de la Cour de 2e Dist. Judiciaire..E. HOWARD McCALEB.

Pour Greffiers.
1re Cour de District—JAMES O'NEILL.
2e Cour de District—JOHN HERBERT.
3e Cour de District—BEN ARMBRUSTER.
4e Cour de District—JOHN CURLY.
5e Cour de District—THOMAS DUFFY.
6e Cour de District—J. V. GUILLOTTE.
Cour de District Supérieure—C. TAYLOR GAUCHE.
Cour Criminelle Supérieure—EUGENE MAY.
Pour Greffier de la 6e et 7e Cour de District Municipale—PHILIP MITCHELL.

Pour Shérifs.
Shérif Criminel—J. D. HOUSTON.
Shérif Civil—THOMAS H. HANDY.
Pour Avocat de District—JOHN J. FINNEY.
Pour Avocat de District du 2e District Judiciaire—S. S. CARLISLE.

Pour Coroners.
Premier, Quatrième, Cinquième, Sixième et Septième Districts—Dr A. CHASTANT.
Second et Troisième Districts—Dr H. BANCE.

Pour Sénateurs.
Second District Sénatorial—F. C. ZACHARIE.
3e District Sénatorial—P. A. DUCROS, Jr.
4e District Sénatorial—

Pour Représentants.
1er Ward......S. H. BUCK,
C. J. LEEDS,
2e Ward......E. M. WILDE,
JOS. A. SHARPHARE,
3e Ward......JOHN FITZPATRICK,
GEORGE FOERSTER,
J. DAVIDSON HILL.
4e Ward......E. W. HUNTINGTON,
5e Ward......J. M. LAMARE,
W. H. PERALTA,
6e Ward......JULES ALDIGÉ,
ALBERT VOORHIES,
7e Ward......J. M. CRESSY,
HENRY TRÉMOULET,
CHARLES BOLLE,
8e Ward......JAMES KELLY,
9e Ward......LOUIS LEONHARD,
A. DELAVIGNE,
10e Ward......LOUIS BUSH,
C. J. BERRY,
B. F. JONAS,
11e Ward......J. K. BELL,
E. B. BRIGGS,
12e Ward......JORDAN T. AYCOCK.
13e, 14e, 16e, 17e Wards......FRED FISHER, Sr,
J. H. FERGUSON,
15e Ward......THOS. F. STANTON,

Juges de Paix et Constables.
1re Justice—J. PARIS CHILDRESS,
Constable—JOHN F. WOOD,
2e Justice—JOHN McCORMICK,
Constable, M. RUSSELL,
3e Justice—J. L. LARESCHE,
Constable, THOS. J. BUCKLEY,
4e Justice—F. B. HERNANDEZ,
Constable, W. H. HAYS,
5e Justice—WM. SARRAZIN,
Constable, B. P. THOMAS,
6e Justice—PETER KAISER,
Constable, DAN. O'LEARY,
7e Justice—CHAS. A. O'ROURKE,
Constable, A. P. KELLER.

L'attention des candidats est appelée sur le ticket ci-dessus.

Toute erreur dans les noms sera corrigée en s'adressant à

HENRY C. BROWN,
Président du Comité de Paroisse.
22 oct—jusq 7 nov.

LES VOTES ÉLECTORAUX POUR LA PRÉSIDENCE.

Voici la liste des votes électoraux auxquels ont droit les Etats dans l'élection présidentielle de 1876.

Nombre des électeurs Etats		Nombre des électeurs Etats	
Alabama	10	Minnesota	5
Arkansas	6	Mississippi	8
Californie	6	Missouri	15
Caroline du Nord	10	Nebraska	3
Caroline du Sud	7	Nevada	3
Colorado	3	New Hampshire	5
Connecticut	6	New Jersey	9
Delaware	3	New York	35
Floride	4	Ohio	22
Georgie	11	Orégon	3
Illinois	21	Pensylvanie	29
Indiana	15	Rhode Island	4
Iowa	11	Tennessee	12
Kansas	5	Texas	8
Kentucky	12	Vermont	5
Louisiane	8	Virginie	11
Maine	7	West Virginia	5
Maryland	8	Wisconsin	10
Massachusetts	13		
Michigan	11	Total	369

LES VOTES PRÉSIDENTIELS DEPUIS 1789.

[illegible]

Les travailleurs et les ouvriers voteront pour Tilden et Hendricks parce que l'élection de ces deux éminents citoyens signifie une augmentation des salaires et de faibles impôts; parce qu'ils pourront économiser sur les dépenses de la semaine, et grâce au développement des industries du pays—développement que l'économie procurera—ils trouveront constamment de l'emploi.

Les mineurs voteront pour Tilden et Hendricks parce que les taxes excessives, la perturbation dans les finances et dans l'industrie, qui souffrent du gaspillage, ont occasionné une diminution de leurs salaires, ont mis le capital à même de former des combinaisons à leur préjudice et à les opprimer.

Les négociants voteront pour Tilden et Hendricks parce que la politique d'économie du gouvernement diminuera les frais de transport, l'impôt que subissent toutes les branches du commerce, et fera prospérer la classe des marchands.

Les meilleurs gants de peau chez A. Shwartz & Son.

SOIRÉES DONNÉES PAR LES ORPHELINS. —Nous lisons dans le *Propagateur*:

Les deux soirées données à l'Opéra, le quatorze et le dix-huit octobre derniers, par les orphelins de l'Asile Ste-Marie, Troisième District, à leur propre bénéfice, ont rapporté un bénéfice net d'environ seize cents (1600) piastres. Il reste encore quelques billets dehors.

Messieurs les membres du conseil d'Administration de l'asile, le Très Rév. Père Raymond, v. g. Président, Mr. V. Séré, Trésorier, nous chargent de remercier de nouveau en leur nom, au nom des sœurs qui dirigent l'établissement et au nom des orphelins, toutes les personnes qui ont contribué au succès de l'entreprise—Messieurs des comités d'arrangement et de réception, pour le dévouement, l'énergie, la grâce et l'affabilité qu'ils ont apportés dans toute la conduite de cette affaire—La presse, pour les excellents articles qu'elle a bien voulu consacrer à ces deux soirées,—MM. P. Fourchy et G. W. Nott, pour avoir prêté la salle de l'Opéra—Mr. L. Grunewald, pour avoir mis un de ses excellents pianos à la disposition du chef d'orchestre, en un mot, toutes les personnes qui se sont intéressées au bonheur des petits enfants.

Pour ce qui est de reconnaître dignement la noble générosité de la famille Dankers, à qui est dûe la part principale de la bonne œuvre, puisque les récitations, les chants, les costumes, la mise en scène aussi bien que les compositions étaient son œuvre, la langue n'a pas d'expression assez chaleureuse qui puisse exprimer ce que le cœur ressent, et les bénédictions célestes sont seules capables de récompenser une si belle charité.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

L'ordre aux polls établi par Mr Hahn.

Le comité de consultation légale des Démocrates, auquel avait été soumise la circulaire de M. Hahn relative à la tenue des polls, répond que ce mode de police est entièrement arbitraire et qu'il empêchera aux comités de récusation des deux partis d'exercer leurs contrôles respectifs sur les opérations électorales, puisqu'ils seront obligés de mettre une distance de 30 pieds entre eux et le lieu même où les votes seront reçus. Le comité cite un arrêt de la cour suprême des E. U. sur ce point. La cour suprême ne reconnaît pas la police des marshals des E. U., elle admet que l'assistance régulière des Etats-Unis quand un Etat est trop faible pour se défendre et que cette assistance est demandée par l'Exécutif quand la Législature ne peut être convoquée. Il faudrait donc que l'ordre fut modifié pour donner des garanties égales à tous les votants.

M. E. A. Burke, président du comité d'enregistrement démocrate a, de son côté, adressé à l'enregistreur d'Etat une lettre où il lui fait observer que ses ordres ne sont pas exécutés fidèlement par les inspecteurs et assistants inspecteurs républicains et que les inspecteurs démocrates des E. U. ne peuvent à leur gré examiner les registres des votants et en prendre copie. M. Burke présente aussi plusieurs suggestions sur la garde des registres et demande en définitive qu'ils soient déposés à la maison d'Etat où l'œuvre de révision pourra se continuer librement.

A cette lettre Mr Hahn a répondu par de nouvelles instructions adressées aux inspecteurs préposés par lui à la garde des registres. Il leur dit de n'effacer aucun nom quand les inspecteurs des E.-U. sont absents. Il faut que ces registres leur soient toujours ouverts quand ils le désirent et que toujours ils soient informés de l'endroit où les registres se trouvent. Mr Hahn recommande encore avec instance à ses employés de ne biffer aucun nom de la liste des votants à moins de preuves positives et suivant les termes les plus stricts de la loi.

Le résultat du vote.

D'après une suggestion faite par tous les journaux de la Nouvelle-Orléans, l'enregistreur Hahn doit inviter les commissaires d'élection à compter séparément, aussitôt la fermeture du scrutin, les votes donnés pour la place de gouverneur, afin que l'on puisse connaître ainsi immédiatement le caractère du résultat. Si la chose peut se faire légalement, nos lecteurs connaîtront mercredi matin la majorité donnée en ville.

Cour du commissaire Southworth.

Grande affluence hier à cette Cour. On s'y pressait et les couloirs de la Douane étaient aussi pleins de monde. Le commissaire a expédié les affaires avec sa promptitude ordinaire et à 1 heure de relevée, il avait disposé de 300 affidavits, au moins, ce qui fait croire qu'à la fin de la journée 500 ou 600 personnes auront été réintégrées sur les listes d'enregistrement comme votant et ayant été rayé à voter.

Le marshall des Etats-Unis nomme des députés par centaines, nuit et jour. Des groupes de nègres de la ville et de la campagne sont introduits au bureau du marshal à la Douane, où ils reçoivent leurs commissions et prêtent serment devant M. Woolfley. Le marshal dit qu'il montrera M. Woolfley tous les mandats marqués "non trouvé". Ce sont, probablement, ces mêmes marshals improvisés qui encombreront les polls le jour de l'élection et qui en rendront l'accès difficile aux démocrates.

Commissaires d'élection.

Mr Hahn, enregistreur d'Etat, a publié hier l'ordre suivant, adressé à tous les assistants-inspecteurs d'enregistrement, de la paroisse d'Orléans:

Suivant l'esprit de la loi, section 8, acte 7 de 1875, requérant que l'élection de chaque poll en collège électoral soit présidé par trois commissaires d'élection, demeurant dans la paroisse depuis douze mois immédiatement avant l'élection, choisis dans les divers partis politiques, et jouissant d'une bonne réputation dans le parti auquel ils appartiennent.

Vous êtes, par la présente, chargés de nommer pour chaque poll un commissaire d'élection du parti démocrate-conservateur.

Les noms présentés par le comité de paroisse du parti démocrate-conservateur doivent être nommés à moins d'objection contre leur caractère personnel, auquel cas l'objection doit être communiquée à ce bureau avant lundi à midi, 6 du courant, afin que le dit comité de paroisse soit requis de désigner d'autres noms en remplacement.

MICHAEL HAHN,
Enregistreur d'Etat des votants.

Fermeture des cafés.

Nous appelons l'attention de tous les citoyens sur la proclamation du maire relative à la fermeture des cafés le jour de l'élection et sur les recommandations que l'honorable C. S. Leeds adresse à ses concitoyens dans l'intérêt de la préservation de la paix. Nous comptons que tous les débitants de boisson se conformeront scrupuleusement à la loi.

Une fourniture d'eau venue à temps.

Les habitants de la partie inférieure du Troisième District ont souffert beaucoup et souffrent encore de la sécheresse, car la pluie qui est tombée dans la nuit de mercredi au jeudi n'a fait qu'humecter la terre et les citernes fendues et crevassées n'ont pas tenu l'eau longtemps. Mais dans cette disette d'eau extraordinaire, ils ont eu la bonne fortune d'être secourus par la Compagnie des Abattoirs Crescent City, qui a pu leur fournir depuis deux mois et demi plus de 15,000 gallons d'eau par jour.

La Compagnie a été heureuse de pouvoir rendre service aux habitants de la partie basse de la ville et Mr. Jno. Doidable, surintendant, nous prie de leur faire savoir qu'elle continuera son œuvre avec la même libéralité. Ainsi quiconque a besoin d'eau peut en envoyer chercher aux Abattoirs autant qu'il en voudra sans craindre d'être regardé comme un indiscret ou un importun. Il lui en sera fourni sans limite.

Asile Louisianais.

La quête pour l'Asile Louisianais, le jour de la Toussaint, à produit [illegible] L'asile a reçu depuis de la "Société des Franco-Amis", une offrande de [illegible]. Les directrices annoncent, par notre intermédiaire, qu'elles remercient cette société et le public de leur généreux concours, ainsi que la Société des Arts et Métiers pour faveurs reçues.

[illegible]

Le Grand Jury a présenté les actes d'accusation qui suivent: [illegible]

La nouvelle Cour.

M. Pitkin ... [illegible]

Députés-marshals.

Pitkin a administré le serment à 300 députés marshals pour la Nlle-Orléans. Woolfley, son aide-de-camp, en a assermenté quelques douzaines de plus, et cela pendant la nuit. L'opération a duré jusqu'à vendredi à minuit. Comme les radicaux blancs sont épuisés, ces messieurs seront obligés de s'adresser aux noirs. Triste troupe et sur laquelle les meneurs auraient tort de compter d'une manière absolue.

Remplacements commissaires.

Le juge Billings a nommé les citoyens dont les noms suivent, commissaires pour les paroisses ci-après désignées. Ils sont autorisés en tout cas à mettre sous caution les personnes arrêtées par les députés marshals des Etats-Unis:

Ascension—Henry Daffel, Henry O. Maher.
St. Hélèna—Chas. E. Lea, Wm. D. Floyd.
St. Martin—Alcide Vaasey.
St. Landry—Octave Voorhies, Benjamin Woodworth.
St. Jacques—S. F. Siekree, W. L. Winchester.
St. Tammany—J. Kennedy, W. L. Leblanc.

Musique.

Mr. Philip Werlein, Nos. 78, 80, 82 et 84 rue Baronne, vient de publier une jolie valse de Mr. Auguste Davis, intitulée "New Era Waltz." Cette composition est pour le piano. Elle est magnifiquement imprimée. Nous remercions Mr. Davis de l'attention qu'il a eue de nous en envoyer un exemplaire.

Académie de Musique.

Nouvelle compagnie—nouvelles décorations—nouvelle musique. Ce théâtre donnera aujourd'hui, lundi, mardi et mercredi, en matinée et en soirée, la première représentation de la fameuse comédie du "Palace of Truth" qui est la grande sensation de Londres, où elle a été jouée deux cent fois de suite. Elle a trois actes, tous plus féériques l'un que l'autre. On voit dans le premier la maison de campagne et les jardins du roi Phanor; dans le second l'intérieur du palais de la vérité et dans le troisième la grande illumination de l'avenue des Palmiers. Le spectacle se terminera par la comédie "That Blessed Baby." On peut dire sans crainte de se tromper qu'il y aura foule.

Arrestation.

Mr. Chas. T. Howard a fait arrêter hier Mr. James H. Hummel, éditeur du *Weekly Budget*, sur la prévention d'avoir publié sous le nom de "Pittsalle Union" un document diffamatoire pour Mr. Howard. Mr. Hummel nie l'accusation et dit qu'il n'a eu d'autre connection avec la publication que d'avoir fourni à petit dépôt les caractères d'imprimerie aux compositeurs de l'Union.

Rixe.

Hier soir, sur les 7 heures, Robert E. Metz, couleur, a eu une difficulté avec Granville Raby, (couleur). Il parait qu'ils avaient fait une promenade en buggy ensemble et qu'en revenant à l'angle de Baronne près la rue Poydras, ils se sont pris de querelle et Metz passant à son ami Raby un bras naquit et gardant pour lui un couteau, il l'a sommé invité à se défendre.

Mais soit que Raby ne voulût pas se battre, soit qu'il ne fut pas en état de le faire, il n'a pas en garde... [illegible] ...Quant à Raby, il a été envoyé à l'hôpital.

Pour les Orphelins.

L'"Union Espagnola," qui a quêté pour les orphelins au cimetière St-Louis No 2, le jour de la Toussaint, a fait une collecte plus forte que nous n'avions supposé, et nous nous en réjouissons pour l'Asile Ste-Marie du 3me district. Nous tenons de M. N. Fiscelina, président de l'Union Espagnola, que la somme collectée s'est élevée à $180.53 et comprend en outre un quarantième de billet de la loterie de la Havane No 641. Qui sait si ce billet, si modeste qu'il soit, ne portera pas bonheur à l'asile! Mais ce n'est pas tout; l'Union Espagnola a fait aussi préparer dans sa salle un grand gala où tous les petits orphelins ont été invités à manger suivant leur appétit, ce qui ne leur arrive peut-être pas tous les jours. C'est donc la part de la société un double bienfait.

Concert pour les Orphelins.

La dernière Législature n'ayant pas fait pour les maisons d'asile les allocations ordinaires, ces maisons se trouvent dans une gêne profonde. Au public de leur venir en aide. Nous apprenons qu'un grand concert sera donné le 14 du courant dans la salle Grunewald, au profit de l'asile des orphelins de la rue du Camp. Nous nous bornons pour aujourd'hui à annoncer le concert, mais nous reviendrons à ce sujet, et si l'affaire n'a pas de succès ce ne sera pas notre faute.

Cathédrale St. Louis.

Voici, d'après le *Propagateur Catholique*, le programme du chœur de la Cathédrale.

Soprani: Mlle H. Martin, Mme Charbonnet, Mlles Bonneval, Desmarets, Boiney, Desommes, A. Fontall, Bonny, etc.
Alti: Mlles H. Dastondes, Falson, Poincy, Decourcas, Marr, Mme Potter.
Tenori: Mr Métayé, etc.
Bassi: Prof. Van Heffen, MM. Pérat, Thénel, et le chœur ordinaire.
Organiste: Mr Cartier.

Nos lecteurs, ajoute le *Propagateur*, savent sans doute déjà que le P. Mothon, qui a laissé de si excellents souvenirs parmi nous, doit prêcher la station de l'Avent. De son côté le R. P. Maumus, dont les prédications ont produit déjà tant d'effet, est attendu pour prêcher le Carême.

Evidemment tous les appréciateurs de la véritable éloquence sacrée et de la bonne musique religieuse assisteront assidument, cet hiver, aux solennités de la Cathédrale.

Demain, dimanche, sera exécutée la messe en sol de Weber.

Grand Bal.

La compagnie de pompiers, Créole No. 9, a donné hier soir un beau bal dans la salle Grunewald. Il y avait plus de 600 personnes toutes appartenant à une société choisie. La musique, dirigée par Philip Greuven, était excellente, et les danses étaient fort animées au moment où nous avons quitté le bal. Elles se sont prolongées, sans doute, jusqu'au matin.

TEMPERATURE.—4 Nov. 1876.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	57	14
Midi	73	23
2 P. M.	73	23
6 P. M.	67	19

—L'Académie de médecine de Paris, a reçu communication d'un mémoire du M. le docteur Decaisne, sur la liqueur de la *Grande Chartreuse et l'Eau de Mélisse des Carmes*, au point de vue de l'alcoolisme.

Les conclusions sont les suivantes:

1° Les plantes qui entrent dans la composition de ces liqueurs sont à peu près identiques à celles qui servent à la fabrication de la liqueur d'absinthe;

2° A dose égale, ou à peu près, les effets de la Chartreuse, de l'Eau des Carmes et de l'absinthe, sont les mêmes sur l'appareil nerveux et produisent de la même manière les effets de l'alcoolisme;

3° En général, toute liqueur fabriquée avec des plantes analogues, dont les principes aromatiques sont dus à des huiles volatiles, essentielles, actives, et présentant approximativement la même dose alcoolique, peut produire les accidents divers constituant l'alcoolisme, quand on en fait un certain abus.

—On lit dans le *Bien public*:

[illegible]

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles Européennes.

FRANCE.

[illegible]

LA QUESTION D'ORIENT.

New-York, 4 nov. — Une dépêche spéciale de Londres au *Herald* dit qu'on rapporte que la Russie exigera que la Turquie retire ses troupes du territoire serbe et que la Porte ne pouvant consentir, il s'en suivra un conflit.

[illegible]

WASHINGTON.

[illegible]

DIVERS.

New York, 4.—Le steamer Britannic, de la ligne White Star, a mis à l'ancre à la barre, à une heure ce matin. Il a fait le voyage le plus rapide dont on se souvienne, venant de Queenstown à New-York, en sept jours, treize heures et cinq minutes.

[illegible]

BULLETIN MARITIME.

[illegible]

B. F. AVERY & SONS,

LOUISVILLE, KENTUCKY.

CHARRUES LÉGÈRES,

POUR TERRES À CANNES À SUCRE.

CHARRUE No 60-0, POUR TERRES A SUCRE, TRANCHANT EN ACIER DE 8 POUCES.

La réputation de ces charrues s'étend de plus en plus parmi les grands planteurs sucriers.

CHARRUE No 70-0 POUR TERRES A SUCRE, TRANCHANT EN ACIER DE 10 POUCES.

1. Pour la légèreté.
2. Pour la durée.
3. Pour la beauté du modèle.
4. Pour les matériaux et le travail elles ne le cèdent à aucune des Charrues employées actuellement.

CHARRUE No 80-0 POUR TERRES A SUCRE, TRANCHANT EN ACIER DE 11 POUCES.

1. Les parties sont toutes renouvelables.
2. Les extra se vendent à bas prix.
3. Les oreilles sont du meilleur acier, très polies et une lime ne peut pas les couper.
4. Un extra en pointe détachée se vend avec chaque charrue.

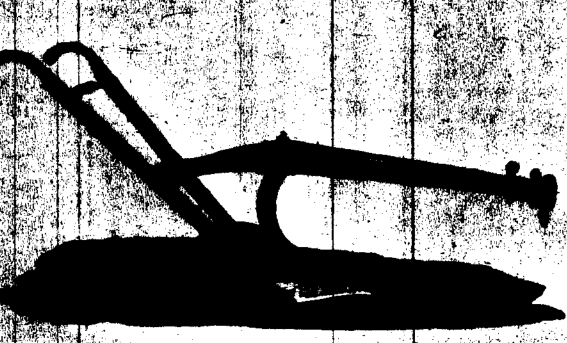

CHARRUE No C.O. TRANCHANT EN ACIER DE 8 1-2 POUCES.

C'est une magnifique charrue pour le nettoiement et la culture en général.

CHARRUE No D.O. TRANCHANT EN ACIER DE 9 1-2 POUCES.

Aussi bonne pour la culture que le No C.O., mais destinée à une terre plus légère et exigeant un plus fort attelage.

Ces charrues et ces extra se vendent, à la Nlle-Orléans, par

STAUFFER, MACREADY & CO.,
A. BALDWIN & CO.

ESSAI DE CHARRUES.

On peut essayer ces charrues, n'importe quand, en s'adressant au Capt. JAMES ABBOTT, aux soins du City Hotel, Nlle-Orléans. Le soussigné se fera toujours un plaisir d'en démontrer la supériorité.